**A15-voie de covoiturage**

**Contexte**

L’autoroute A15 constitue un axe de circulation stratégique pour le Val d’Oise et représente un enjeu considérable dans le déplacement quotidien de dizaines de milliers de Valdoisiens : 1,5 million de véhicules l’empruntent chaque semaine. Elle est l’une des seules artères qui relie le Val d’Oise à la capitale.

Au cours de ces dernières années, nous avons pu mesurer les limites, les nuisances et les fragilités d’un réseau trop souvent congestionné avec d’importants bouchons aux heures de pointe.

En 2018 les Valdoisiens ont déjà subi les conséquences de l’affaissement d’un mur de soutènement au niveau du viaduc de Gennevilliers dans le sens Province-Paris : cinq mois de circulation sur deux voies au lieu de quatre, cinq mois de congestion d’un axe essentiel, avec toutes les conséquences économiques, écologiques et humaines que nous avons pu constater chaque jour.

Alors que cet axe vital est déjà saturé, l’Etat, à travers la DIRIF (Direction des Routes d’Ile-de-France) envisage sur le tronçon Franconville / Gennevilliers sur 8 km, la neutralisation de la voie de gauche dans le sens Province / Paris afin de la dédier au covoiturage.

Or, en supprimant une voie de circulation sur l’autoroute A15, l’Etat ne fera qu’accroître de manière significative les embouteillages et la congestion jusque dans les villes riveraines.

Début mars 2021, les services des routes de l’Etat ont confirmé l’expérimentation dès octobre 2021 de la suppression d’une voie sur l’A15 pour la mise en place dynamique d’une voie de covoiturage.

**Mobilisation des élus contre un projet imposé par l’Etat**

En juillet 2020, peu de temps après la sortie du 1er confinement, l’Etat nous a informés de son projet de réaliser, à son initiative et à titre expérimental, une voie réservée au covoiturage sur 8 km de l’A15, entre Franconville et Argenteuil.

Une fois l’étonnement passé de découvrir qu’il s’agissait d’une réalisation prévue sur la file de gauche, le Département a demandé de différer les travaux en l’absence de concertation sur le sujet.

Nous avons en effet émis de vives inquiétudes quant à la sécurité de cette opération et nous nous interrogions sur la pertinence de la réaliser en pleine crise sanitaire et économique. Nous n’avons pas été entendus.

La création d’une voie dédiée au covoiturage sur l’A15 entraînera à coup sûr les mêmes conséquences que suite à l’affaissement du viaduc de Gennevilliers en 2018 Les automobilistes de l’A15, pris dans des déplacements pendulaires difficiles sur leur trajet domicile / travail, n’ont pas besoin que l’on vienne ajouter à leur peine.

Neutraliser une voie entière pour l’usage du covoiturage, sans l’adhésion des élus de terrain, ce n’est pas de l’écologie, c’est certainement pas du bon sens, c’est de l’idéologie !

Notons que durant toute la phase « pédagogique » qui permettra aux usagers de se familiariser avec la nouvelle signalisation, l’efficacité sera forcément très réduite. Sans parler des possibilités accrues d’accidents. Viendra alors la phase de « verbalisation » qui pourra contraindre encore davantage la vie de nos concitoyens.

Cette position très partagée par les élus a été rappelé lors d’une conférence de presse organisée début février 2021 par Xavier Melki, Maire de Franconville rassemblant la Présidente de la Région Ile-de-France, Valérie Pécresse, les Vice-Présidentes Stéphanie Von Euw et Florence Portelli, la Présidente du Département, Marie-Christine Cavecchi, des parlementaires (Arnaud Bazin, Jacqueline Eustache-Brinio, Sébastien Meurant et Antoine Savignat), des Conseillers départementaux de la Majorité et de nombreux maires dont Georges Mothron, Maire d’Argenteuil.

Nous avons adopté une motion en séance départementale de février afin de réaffirmé notre opposition à ce projet imposé à l’instar de communes comme Argenteuil et Franconville.

**Positionnement du Département sur le covoiturage**

Le Département, avec la Région Ile-de-France, est déterminé à lutter contre la congestion et les bouchons récurrents qui empoisonnent les Valdoisiens. Le développement du covoiturage est un sujet pris à bras le corps par notre institution depuis de nombreuses années : il constitue une piste intéressante pour décongestionner nos réseaux routiers et faire baisser la pollution.

Pour les trajets du quotidien, trop de conducteurs sont seuls à bord, c’est vrai. Et il est admis qu’en encourageant la pratique régulière du covoiturage l’on pourra réduire le nombre de véhicules et donc fluidifier le trafic.

Pour autant, nous en connaissons aussi les limites : rigidité dans l’emploi du temps pour les covoitureurs, difficultés des dessertes fines, contraintes liées au COVID, etc.

Par ailleurs, l’efficience du covoiturage va de pair avec le développement d’une offre de transports publics proportionnée à l’accroissement de la population et des enjeux territoriaux.

Penser les mobilités et les usages de demain est crucial pour décongestionner l’Ile-de-France mais cela ne doit pas se faire sans l’adhésion des élus locaux, contre les usagers, et au prétexte d’une écologie punitive et dogmatique.

Le Département serait favorable à la création de voies réservées au covoiturage, aux taxis ou aux BUS si, comme le préconise Valérie Pécresse, ces voies constituaient des voies supplémentaires sur bande d’arrêt d’urgence ou en élargissement (comme c’est le cas par exemple pour la voie de BUS sur l’A12 dans les Yvelines).

Nous avons par ailleurs engagé différentes mesures pour faciliter le covoiturage :

>> Suite à l’effondrement du mur de soutènement de l’A15 à Argenteuil, nous avions réalisé dans l’urgence la première aire de covoiturage à Herblay en partenariat avec Décathlon.

>> Et depuis 2018, c’est une dizaine de sites de covoiturage qui ont été identifiés, comme au péage de l’A1 à Survilliers en partenariat avec la SANEF.

>> Parallèlement, l’application de covoiturage KLAXIT créée au service des entreprises et des agents des collectivités, se développe bien sur Cergy-Pontoise.

Si penser les mobilités et les usages de demain est absolument nécessaire pour décongestionner l’Ile-de-France, cela ne doit pas se faire contre les usagers.

C’est pourquoi nous dénonçons la volonté des services de l’Etat de condamner une voie de l’A15 pour la dédier au covoiturage.